

# MAIRIE de LA REORTHE

## RESTAURANT SCOLAIRE COMMUNAL

La cantine scolaire est un espace de convivialité où se côtoient les scolaires des deux écoles, de la maternelle au CM2 et dans ce contexte, des règles doivent être fixées pour leur apprendre à vivre ensemble, à respecter le personnel et leur environnement ; ce n'est pas une cour de récréation.

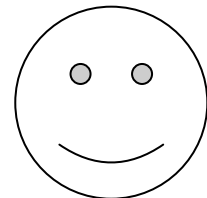
**Un règlement sous forme de consignes simples est donc proposé aux enfants.** Il ne sera pas question de punitions, mais de mesures destinées à montrer aux enfants que le non respect répété de ces règles peut avoir des conséquences (les parents seront prévenus et le maire avisé). L'exclusion temporaire pourra être envisagée en cas de problèmes graves. 🤔

Nous demandons à chaque famille de fournir une serviette de table tous les lundis qui sera ramenée le vendredi pour être lavée.

**Ce règlement vous est transmis pour que vous puissiez l'expliquer à vos enfants et le signer ensemble (pour les plus grands).** Il sera affiché sur les murs du restaurant pour le rappeler aux élèves si besoin.

### Règles de vie au restaurant scolaire :

- Je vais aux toilettes avant le repas ou après (jamais pendant)
- J'entre au restaurant et me mets à table calmement
- Je me lave les mains avant de manger
- De l'école au restaurant, je reste groupé avec mes camarades
- Je n'emporte pas de jeux au restaurant
- Je suis poli avec le personnel, écoute les consignes et les exécute
- Je ne gaspille pas la nourriture
- Je mange proprement et me tiens correctement à ma table
- J'apprends à utiliser mes couverts correctement
- Je goûte à tous les plats
- J'apprends à partager
- Je me déplace dans la salle seulement avec la permission du personnel
- Pendant le repas, je parle sans élever la voix et uniquement aux enfants de ma table
- Je prends soin du mobilier et du matériel
- Par mesure d'hygiène, je m'attache les cheveux s'ils sont longs



**J'ai bien lu ce règlement et je l'accepte**

L'élève,

Les parents,